

DEPARTEMENT DES VOSGES

Registre des Actes de l'Administration Municipale
de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges

ARRONDISSEMENT DE
SAINT-DIE-DES-VOSGES

VILLE
DE
SAINT-DIE-DES-VOSGES

ARRETE

**POLICE MUNICIPALE – REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION RUE DE
DIJON DURANT DES TRAVAUX SUR LE RESEAU ELECTRIQUE**

Le Maire de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges, Vice-président de la Communauté d'Agglomération,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1, L.2212-2, L.2213-1 et L.2213-2,

CONSIDERANT que ces travaux nécessitent des mesures de sécurité provisoires,

ARRETE :

Article 1 : A partir du lundi 9 janvier 2023, et jusqu'à la fin des travaux de réparation d'un branchement électrique, rue de Dijon, au niveau du n°24,

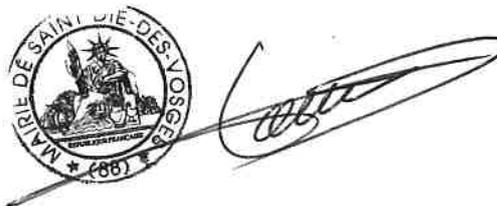
- la circulation se fera sur chaussée rétrécie,
- pendant la durée du chantier, les usagers emprunteront le trottoir d'en face et devront respecter la signalisation mise en place par l'entreprise.

Article 2 : La signalisation temporaire sera mise en place par l'entreprise. Le chantier sera protégé par l'entreprise.

Article 3 : Le Directeur Général des Services, le Commandant de Police, le Chef de la Police Municipale et le Directeur du Centre Technique Municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Saint-Dié-des-Vosges, le 28 décembre 2022

Le Maire,

The image shows the official seal of the Municipality of Saint-Dié-des-Vosges on the left, which is circular and contains a coat of arms with a figure holding a staff. To the right of the seal is a handwritten signature in black ink.

Bruno TOUSSAINT